

PREIXAN INFOS

NOVEMBRE 2013, N° 110

www.preixan.com



EDITO

La municipalité vient de mettre en place un défibrillateur sous le préau, à l'entrée de l'ancienne école. Cet appareil est au service de la population. Son emploi est assez simple, il n'y a qu'à suivre les indications vocales de l'appareil.

Au cours de la dernière quinzaine de Janvier, les Sapeurs Pompiers de Carcassonne viendront faire une démonstration de l'utilisation de cet appareil. Les habitants qui le souhaitent seront invités à y participer. La date sera communiquée ultérieurement.

Le mois de décembre est la période des lotos. Pour une association, le loto annuel permet d'avoir une rentrée d'argent qui lui permet de financer ses activités. Ce sont des associations de Preixan gérées par des bénévoles qui oeuvrent au profit des Preixanais. Participez à ces lotos, encourageons-les, ces bénévoles le méritent.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.



Agenda ...

- **Samedi 30 novembre** : Loto de l'ASPL XIII à 20h30 au foyer
- **Dimanche 8 décembre** : Loto du Club du 3ème Âge à 14h30 au foyer
- **Dimanche 15 décembre** : Loto du Pétanque Club Preixanais à 14h30 au foyer
- **Vendredi 13 décembre** : Dîner musical au "Relais de Preixan" avec Nelly Jammes
- **Courant décembre** : Vente de calendriers du Comité des Fêtes de Preixan
- **Mardi 24 et mercredi 25 décembre** : Fermeture exceptionnelle du restaurant "Le Relais de Preixan"
- **Mardi 31 décembre** : Réveillon du Nouvel An avec "Le Relais de Preixan" au foyer

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14/11/2013

EMPRUNT

Le 21 octobre, le Conseil Municipal avait décidé de prolonger, pour un an, la ligne de trésorerie qui expire le 2 décembre 2013. Notre Conseiller financier du Crédit Agricole pense que ce n'est pas la bonne solution et propose à la place un emprunt de 130.000 € sur 10 ans à 3,45 %. Après débat, les membres du Conseil ont décidé d'emprunter 150.000 € sur 10 ans. Une délibération sera rédigée après connaissance des trimestrialités.

DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur étant en place, une démonstration sur son fonctionnement aura lieu en janvier. La SARL FND qui a fourni cet appareil propose un contrat de maintenance préventive d'une durée de cinq ans. Le montant de ce contrat est de 45 € HT par an. Après débat, les membres du Conseil ont donné leur accord pour ce contrat de maintenance. Une délibération sera rédigée.

LOGEMENT CÔTE DE LA BAPTISTINE

Monsieur André VAQUIE a demandé à louer ce logement. Après débat, les membres du Conseil ont accepté de louer ce logement, côte de la Baptistine, à Monsieur André VAQUIE pour un loyer de 400 €. Un contrat de location sera signé.

COMMUNIQUÉS

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LE BRULAGE DES VÉGÉTAUX À L'AIR LIBRE

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2013268-0005 relatif au brûlage à l'air libre des déchets verts.



Le Préfet de l'Aude,

Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU les Codes de l'Environnement, de la Santé Publique, des Collectivités Territoriales, de la Lutte contre les incendies de forêt,

VU la Circulaire Ministérielle relative à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts,

Considérant que le brûlage de déchets verts peut nuire à l'environnement et à la santé, et qu'il peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Par application de l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental,

le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit.

Les particuliers devront donc amener leurs déchets verts à la déchetterie de la commune.

Les contrevenants aux dispositions de l'article 1 du présent arrêté sont passibles des sanctions prévues à l'article 166 du règlement sanitaire départemental.

Le Préfet.

Pour toutes informations complémentaires, se renseigner auprès de la Mairie.

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Lundi 11 novembre 2013, les Élus, les Anciens Combattants et la population ont rendu hommage à tous les Preixanais, morts pour la France.

La messe célébrée par l'Abbé Jean a débuté par l'hymne de Victor Hugo, "Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie ...", interprété par Monsieur Henri Cayrol, 86 ans, ancien maire et fils de Poilu.

Ce poème chanté a capella fut le point fort de toute la cérémonie, l'assistance émue frissonna à l'écoute de ces vers tragiques. Le souvenir des combattants de 1914-1918 reste intact dans toutes nos familles et nous remercions Monsieur Henri Cayrol pour l'émotion que nous avons ressentie.



Le dépôt de gerbe au Monument aux Morts et l'apéritif servi au foyer clôturèrent cette manifestation patriotique.



Joël Vidal.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES - AVIS AUX ÉLECTEURS



L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un **devoir civique**, mais résulte également d'une **obligation légale** en vertu de l'article L.9 du Code électoral. Elle est **indispensable pour pouvoir voter**.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2013 inclus.

Les inscriptions déposées en 2013 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2014.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2013, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union Européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir, au plus tard à cette même date.

Chaque électeur, devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit, doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs trouveront tous les renseignements complémentaires à la mairie.

Vie locale

CARNET



Monsieur Isidore Dufis est décédé le 20 novembre 2013 à l'âge de 91 ans. Natif de Preixan, il vivait à Isle-Jourdain. À sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES

À la suite de l'Assemblée Générale du lundi 4 novembre 2013, un nouveau bureau a été élu :

- ✦ **Présidente :** Marie CORRECHER
- ✦ **Vice Présidente :** Coralie BOYER
- ✦ **Trésorière :** Sarah DOUTRE
- ✦ **Vice Trésorier :** Loïs DEOVAN
- ✦ **Secrétaire :** Cyrille JUNCA
- ✦ **Vice Secrétaire :** Véronique PLA



Membres actifs :

Sylvain GLEIZES, Guilhem CHAYLA, Jean Marie PLA,
Denis SOETENS, Noémie BOYER et Sébastien LLORENS.

Les nouveaux membres du comité vous informent qu'une vente de calendrier aura lieu courant décembre. Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles.

Alors, osez, venez nous rejoindre !!!



Le comité des fêtes.

ASPL XIII

L'Association Sportive Preixan Lauquet XIII

vous invite à son loto annuel



Samedi 30 novembre à 20H30 au foyer de Preixan

Vente de cartons :

- auprès des joueurs et des bénévoles : 10€ les 5 cartons
- sur place : 10€ les 3 cartons
20€ les 8 cartons



De nombreux lots de valeur à gagner !
Venez vous amuser et tenter votre chance !



Buvette et gâteaux sur place

Venez nombreux !

LOTO du CLUB du 3^{ème} ÂGE

Dimanche 8 décembre 2013 à 14 h 30 au foyer de Preixan

1	2	3	4	5	6
1 chapon 1 vin	1 filet garni 1 bon d'achat fleurs	1 canard gras avec foie 1 vin	1 bon d'achat épicerie 1 vin 2 entrées Ferme aux bisons	1 repas restaurant 1 bon coiffure 2 entrées Ferme aux bisons 1 vin	1 chapon 1 vin
7	8	1^{er} carton plein 1 jambon 1 bon coiffure dame 1 repas midi restaurant 1 blanquette 1 bon d'achat pâtisserie			
1filet garni 1 bon d'achat fleurs	1 canard gras avec foie 1 vin				

ENTRACTE - Buvette - Café - Oreillettes

9	10	11	12
1 bon d'achat épicerie 1 vin 2 entrées Ferme aux bisons	1 chapon 1 vin	3 blanquettes 1 repas midi restaurant 1 bon coiffure dame	2^{ème} carton plein 1 mijoteur 1 bon coiffure dame 1 blanquette
1 bon d'achat épicerie 1 vin 2 entrées ferme aux bisons	1 vin 1 presse agrumes 2 entrées ferme aux bisons	1 repas au restaurant 1 composition de plantes	
13	14	15	16
1 canard gras avec foie 1 vin	1 bon d'achat épicerie 1 vin 2 entrées ferme aux bisons	1 vin 1 presse agrumes 2 entrées ferme aux bisons	3^{ème} carton plein 1 micro-ondes avec grill 1 bon coiffure dame 1 blanquette



En cas de quine ou de carton plein multiple,
les gagnants s'arrangeront entre eux.



CONSOLANTES

10 € LES 3 CARTONS

Jetons de marquage en vente sur place 1 € le sachet de 100

Merci à nos généreux donateurs

Épicerie Preixan - Cindy Coiffure Preixan - Restaurant "Le Relais de Preixan" - Blanquette Robert - ABC Preixan
 Estel Fleurs Carcassonne - Ferme aux Bisons - Salsignac volailles Carcassonne - Boulangerie Bourrel Limoux
 Cave Coopérative Rouffiac d'Aude - Cave Coopérative Puichéric

Le **PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS** vous informe qu'il organisera un loto le dimanche 15 décembre 2013 à 14h30 au foyer.

Toutes les quines gagnantes, doubles ou plus, seront honorées.

Le tarif : 10 € les trois cartons
20 € les huit cartons

**15 quines,
cartons pleins et consolantes**



Bonne chance à tous!

COMMERCES

Restaurant « **LE RELAIS DE PREIXAN** »

« **LES JEUDIS DU RELAIS** »

à déguster,
sur place, dans le cadre du menu à 13,50 € (*entrée, plat, dessert, quart de vin inclus*)
ou à emporter, en plat unique à 8 €.

‡ **05 décembre 2013** : Paëlla de Marie

‡ **12 décembre 2013** : Fricassé de poulet aux gambas

‡ **19 décembre 2013** : Cassolette de poissons

Réservations
avant le mercredi matin
04.68.26.35.54 – 06.74.91.63.52

SOIRÉE MUSICALE

Vendredi 13 décembre 2013

Menu :

- 🍽 Assiette cathare
- 🍽 Souris d'agneau confite et sa garniture
- 🍽 Fromage
- 🍽 Dessert
- 🍽 Café et vin compris

26 €

**GRANDE SOIRÉE DE L'AMITIÉ
AVEC NELLY JAMMES
ET SES INVITÉS**



**CHANSONS
FRANÇAISES ET INTERNATIONALES**

Réservations au 04.68.26.35.54 – 06.74.91.63.52

Christian Fabre vous propose pour les Fêtes de fin d'année de faciliter vos repas par l'élaboration de plats et de sauces à emporter

Quelques exemples de plats :

**Saumon frais mayonnaise, foie gras, lotte à l'américaine, etc ,
et les traditionnels cassoulet, paëlla, couscous.**

TARIFS EN FONCTION DES PLATS.

**Le restaurateur reste à votre écoute pour vos suggestions de plats.
Il se fera un plaisir de vous les réaliser.**

Merci de réserver 48 heures à l'avance au 04 68 26 35 54 ou 06 74 91 63 52.

Exceptionnellement, le Restaurant sera fermé les 24 et 25 décembre 2013

Restaurant «LE RELAIS DE PREIXAN»



a
m
b
i
a
n
c
e

m
u
s
i
c
a
l
e

REVEILLON DU NOUVEL AN

d
î
n
e
r

d
a
n
s
a
n
t

Apéritifs : sangria, punch, pastis, whisky

Petits fours salés

Foie gras de canard maison et sa confiture d'oignon et petit pain chaud

Assiette océane

Langoustines, crevettes, huîtres de Bouzigues, bulots, saumon fumé

accompagnés de leur mayonnaise et aioli

Trou Preixanais

Tournedos de veau aux morilles et petit légumes de saison

Délice de la ferme

Dessert du Nouvel An

Vin de pays : Blanc, Rouge, Rosé, Blanquette, Café et Digestif

Soupe à l'oignon

Réservez dès à présent

04 68 26 35 54

ou 06 74 91 63 52

60 € ttc

avec DJ



CINDY COIFFURE

Venez découvrir les nouvelles gammes de soins capillaires, les bijoux fantaisie et les accessoires.



À l'approche des fêtes, vos cheveux sont à la fête !
Chignon dans tous ses états, coiffures sophistiquées,
en désordre ou tressées ...

... sur rendez-vous : 04 68 71 03 38

Cindy vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Preixan Infos Contacts :

MERCI de communiquer vos informations à la Mairie et/ou aux adresses suivantes avant le 20 de chaque mois : josiane.armero@orange.fr et patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 300 exemplaires en photocopie couleur